

Procès-verbal de la réunion du Bureau Communautaire
Du 18 août 2025

Date de convocation	11.08.2025
Nombre de conseillers :	
En exercice :	10
Présents :	6
Votants	6
Quorum :	6
Visé et publié le	26/08/2025

L'an deux mille vingt-cinq le dix-huit août à 9h, le Bureau communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Otri, à Moul-Chicheboville, sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL, Président.

Etaient présents : MM. Philippe PESQUEREL, Patrice MARTIN, Claude FOUCHER, Mmes Nathaly MONROCQ, Régine ÉNÉE, M Jean-Yves OUIN formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : MM. Philippe PIARD, Eric MARGERIE, Laurent DECLERCK, Mme Alexandra LEPINAY.

Secrétaire de séance : Mme Régine ENEE

La séance est ouverte par M. le Président.

Mme ÉNÉE est désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

Il convient de délibérer sur le point relevant des délégations au Bureau.

Devis Calia pour l'élaboration d'un pacte financier et fiscal

Suite à la mise en place du régime de fiscalité professionnelle unique (FPU) applicable au 1er janvier 2023 et au regard des conséquences financières, la communauté de communes Valès dunes veut travailler à une stratégie financière commune entre les communes et la CDC. A ce titre, elle souhaite procéder à l'élaboration d'un pacte financier et fiscal en concertation avec les communes.

Cette proposition prévoit une phase de diagnostic en amont des prochaines élections municipales et la co-construction de scénarios après le bilan du projet de territoire. Il a été décidé de contracter avec l'entreprise CALIA Conseil pour un montant de 22 200 € TTC.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

↳ Autoriser le Président à signer le devis de l'entreprise CALIA Conseil pour un montant de 22 200 € TTC

Devis Stratéal pour l'élaboration d'un projet de territoire

En cohérence avec le projet d'un pacte financier, la communauté de communes Valès dunes souhaite engager une démarche de structuration de son action à moyen et long terme à travers l'élaboration d'un projet de territoire.

Elle fait également écho à la volonté des élus de renforcer la cohérence de l'action communautaire et de disposer d'une feuille de route claire pour la prochaine mandature.

Dans ce contexte, la communauté de communes souhaite engager la démarche avant les prochaines élections municipales avec la réalisation d'un diagnostic territorial. L'objectif est double :

- Apporter une lecture partagée des dynamiques du territoire, en objectivant ses forces, ses fragilités, ses trajectoires démographiques, économiques, sociales, environnementales et institutionnelles ;

- Disposer d'une base de travail partagée pour engager l'élaboration de la stratégie et du programme dès la nouvelle gouvernance en place au printemps prochain.

Il a été décidé de contracter avec l'entreprise STRATEAL pour un montant de 12 600 € TTC.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

✎ Autoriser le Président à signer le devis de l'entreprise STRATEAL pour un montant de 12 600 € TTC.

Audit énergétique futur RPE/LAEP Cagny+ futur OT

En amont des futurs travaux de rénovations énergétiques du RPE/LAEP de Cagny ainsi que du futur OT, les audits énergétiques ont été confiés à l'entreprise IXPERIA pour la somme de 1800 € TTC.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

✎ Autoriser le Président à signer le devis l'entreprise IXPERIA pour la somme de 1800 € TTC.

Autres sujets abordés :

- Préparation du Conseil communautaire du 28 août 2025
- Gestion des invitations

La séance est levée à 10h30.

La secrétaire de séance
Régine ÉNÉE



Le président,
Philippe PESQUEREL

